

Evènements & Festivités

Affaire suivie par : Valérie HERVE
Tél : 02.9916.30.58
Mail : valerie.bove@ville-dinard.fr
Référence : PP/EF/LH/VH/2024/N° 002
Objet : Marché Dinardais de la Création

Le 7 février 2024

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La 23^{ème} édition du "MARCHÉ DINARDAIS DE LA CREATION est programmée :

**- DIMANCHE 14 JUILLET 2024 de 10 H 00 à 19 H 00 –
Esplanade de la Halle**

Montant du droit de l'inscription : **40 €**.

Surface attribuée à chaque exposant : **12 m²** (un supplément pourra être octroyé suivant disponibilité). L'exposition se déroulant en plein air, il appartient à chaque exposant de s'équiper en conséquence (panneaux, grilles, tables, parasols...). L'attribution des emplacements est programmée à **8 H 00** par un agent du Service Droits de Place.

Si vous souhaitez participer à cette **EXPOSITION-VENTE** qui bénéficie d'une large couverture publicitaire (Affichage, Internet : Site de la Ville de Dinard, Réseaux sociaux ; Panneaux lumineux, Presse...), je vous invite à compléter le **bulletin d'inscription** joint et à le retourner à l'adresse ci-après :

**- Service Evènements et Festivités - Hôtel de Ville - B.P. 90136 -
35801 - DINARD CEDEX - Tél. 02.99.16.30.58.**

ATTENTION :

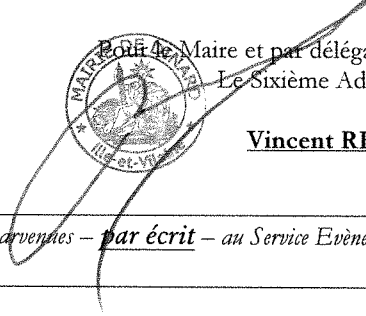
1. Ce marché n'est ouvert qu'aux seuls créateurs.

2. Votre inscription au Marché Dinardais de la Création constitue un engagement et, entraîne de ce fait le règlement du droit d'inscription dont vous devrez vous acquitter à réception du titre de recette qui vous sera adressé par le Trésor Public.

SVP ne pas joindre de chèque à votre bulletin d'inscription

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.


Maire et par délégation,
Le Sixième Adjoint,
Vincent REMY

P.S. : ANNULATION - Ne seront prises en considération que les demandes qui seront parvenues – par écrit – au Service Evènements et Festivités au plus tard **Jeudi 11.07.2024**